

Ecole de Tennis - Saison 2017 / 2018

Madame, Monsieur,

Nous arrivons gentiment dans la dernière ligne droite de la saison 2017 / 2018. Notre école de tennis affiche complet cette année encore et nous vous remercions de votre confiance.

Dates :

- Reprise de l'école de tennis : lundi 28 août 2017 jusqu'au samedi 7 juillet 2018.

Les cours n'auront pas lieu pendant les vacances scolaires du canton de Vaud ainsi que pendant les jours fériés. Cela fait un total de **37 semaines**. Pour compenser les jours fériés, nous facturons **36 semaines**.

Groupes :

Mini-Tennis : Enfants de moins de 8 ans qui pratiquent le tennis depuis moins de 1 an pourront être dans des groupes à 8 élèves avec 2 moniteurs.

Cette façon de travailler avec les jeunes débutants est ludique et efficace. Elle permet d'acquérir de très bonne base technique pour jouer sur le grand terrain. Naturellement, nous possédons le matériel adapté à cette méthodologie et nous suivons le concept de la Kids Tennis High School.

Loisirs : Enfants de plus de 8 ans, qui jouent déjà depuis plusieurs années. Le groupe est formé de 4 joueurs maximum par terrain avec 1 entraîneur.

Tarifs et paiements :

Les prix pour la saison 2017 / 2018 sont restés les mêmes que l'année précédente.

Les cours seront payés sur facturation.

Vous recevrez 3 bulletins à payer avant les échéances ci-dessous :

- 1. Première échéance avant le 30 novembre 2017.
- 2. Seconde échéance avant le 31 janvier 2018.
- 3. Troisième échéance avant le 31 mars 2018.

Délai d'inscription : Dimanche 25 juin 2017. Les inscriptions arrivées après ce délai ne seront plus prioritaires !!

Les horaires de la rentrée seront communiqués par e-mail dès le 21 août. Les horaires peuvent être modifiés pendant le mois de septembre suivant le planning scolaire et le niveau des enfants dans les groupes.



Conditions et règlements :

Les places sont limitées selon le nombre d'inscriptions et nous nous réservons le droit de modifier ou d'annuler un cours. Nous vous rappelons que la priorité est donnée aux renouvellements. Pour les nouveaux inscrits et les personnes souhaitant changer de jour, nous vous prions de sélectionner le plus grand nombre de disponibilités.

Les cours manqués, même justifiés ne seront en aucun cas remboursés ou rattrapés. Les absences prolongées pour cause de blessure ou maladie ne seront prises en considération qu'à partir d'une durée supérieure d'un mois et attestée par un certificat médical.

La Direction se réserve le droit de refuser l'accès aux cours de tennis à tout enfant dont la conduite serait inopportune.

Toute l'équipe du tennis vous souhaite un très bon été.

Oliver Diserens
Directeur

Philippe Kobzos
Responsable Ecole de tennis